

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Defence Communications Division. (QD)
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 8C2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Medium Range Radar (MRR)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-133817/E	Amendment No. - N° modif. 026
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-133817	Date 2014-09-09
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QD-023-24350	
File No. - N° de dossier 023qd.W8476-133817	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-16	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Scott, Sean	Buyer Id - Id de l'acheteur 023qd
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1069 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n°24 fait référence à la demande de proposition (DDP) numéro W8476-133817/E concernant l'acquisition de systèmes de radar à moyenne portée (RMP).

L'objet de cette modification est de transmettre des réponses claires aux questions de l'industrie sur la proposition de valeur et, lorsque cela est applicable, de modifier la DDP en réponse aux questions de l'industrie.

Questions et réponses numéro VP33 à VP35:

Question VP33: TPSGC fournir une mise à jour pour Certificat des exigences obligatoires en matière de RTI?

Réponse VP33: Oui, voir M14, M16 et M17 dans cette Modification.

Question VP34: Est-il l'intention pour TPSGC par l'amendement no. 24 de clarifier période de réalisation des RTI par suppression "terminant sept ans après la date d'entrée en vigueur du présent contrat" et ajoute "se terminant deux ans après la date d de fin du présent contrat"?

Réponse VP34: Oui, l'intention était toujours "se terminant deux ans après la date d de fin du présent contrat".

Question VP35: Canada va-t-il accepte la période de réalisation des RTI pour le contrat ACQ doit rester à 7 ans après la date d'entrée en vigueur du contrat?

Réponse VP35: Non, Canada n'est pas d'accord.

Modifications à la DDP :

M14: Annex F ACQ V3 Annex A Mandatory ITB Requirements Certificate

Efface: Annex A Mandatory ITB Requirements Certificate fourni avec Annex F ACQV3 file (MRR13EN).

Ajoute: Annex A V2 (Reference: Amendment 26 M14) Mandatory ITB Requirements Certificate dans cette Amendment no 26.

M15: Annexe F ACQV3 (FR) para. 1.1.22

Efface: "... période de réalisation des RTI » signifie la période débutant le 3 mars, 2008 et se terminant sept ans après la date d'entrée en vigueur du présent contrat;"

Ajoute: "... période de réalisation des RTI » signifie la période débutant le 3 mars, 2008 et se terminant deux ans après la date d de fin du présent contrat; ..."

M16: Annexe F ACQV3 Radar À Moyenne Portée Soutien En Service

Efface: Annexe A Certificat des exigences obligatoires en matière de RTI fourni avec Annex F ACQV3 file (MRR13FR).

Ajoute: Annexe A V2 (reference: Amendment no. 26 M16) ACQ Certificat des exigences obligatoires en matière de RTI dans cette Amendment no 26.

M17: Annexe F ISSV3 Radar À Moyenne Portée Soutien En Service

Efface: Annexe A Certificat des exigences obligatoires en matière de RTI fourni avec Annex F ISSV3 file (MRR13FR).

Ajoute: Annexe A V2 (reference: Amendment no. 26 M16) ACQ Certificat des exigences obligatoires en matière de RTI dans cette Amendment no 26.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA SOLICITATION
RESTENT INCHANGÉS**

Annex A V2 (Reference: Amendment 26 M14)

Mandatory ITB Requirements Certificate

The Bidder, _____, declares and certifies that through this ITB Proposal for the Medium Range Radar Project, the Bidder:

1. Commits to achieving ITB activities valued at 100% of the Contract value (including any Contract options and VP Obligations identified in the VP Plan), measured in Canadian Content Value (CCV), to be achieved within the period beginning March 3, 2008 and ending two (2) years after the end date of the Contract.

2. Identifies its bid price (not including taxes and rounded to the nearest dollar) as:
\$ _____

- 2(a). Identifies eligible ITB Transactions equal in total to not less than 30% of its bid price without options, measured in CCV

- 2(b). Commits to identifying, two (2) year after the Effective Date of the Contract, additional eligible ITB Transactions which bring the cumulative total of identified eligible ITB Transactions to not less than 60% of the Contract value (including any options), measured in CCV

- 2(c). Commits to identifying, four (4) years after the Effective Date of the Contract, additional eligible ITB Transactions which bring the cumulative total of identified eligible ITB Transactions to 100% of the Contract value (including any options), measured in CCV

3. Commits to achieving not less than 30% of the Contract value in Direct ITB Transactions, measured in CCV.

4. Commits to achieving not less than 15% of the Contract value in Small and Medium Business ITB Transactions, measured in CCV.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-133817/E

Amd. No. - N° de la modif.

026

Buyer ID - Id de l'acheteur

023qd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-133817

File No. - N° du dossier

023qdW8476-133817

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

-
5. Accepts and agrees to the terms associated with Performance Guarantees (Holdbacks and/or Liquidated Damages).
 6. Accepts all of the ITB Terms and Conditions.
 7. Has submitted all the required components of an ITB Proposal:
 - Executive Summary of ITB Commitments
 - Company Business Plan
 - ITB Management Plan
 - Regional Development Plan
 - Small and Medium Business Development Plan
 - Detailed ITB Transaction Sheets, accompanied by a summary chart of all ITB Transactions, and
 - This Mandatory Requirements Certificate, duly completed, signed and dated.

IN WITNESS THEREOF THIS MANDATORY REQUIREMENTS CERTIFICATE HAS BEEN SIGNED THIS _____ DAY OF _____ BY A SENIOR COMPANY OFFICIAL WHO IS DULY AUTHORIZED TO BIND THE COMPANY.

SIGNATURE

NAME AND TITLE OF SENIOR COMPANY OFFICIAL

Annexe A V2 (reference: Amendment no. 26 M16) ACQ

Certificat des exigences obligatoires en matière de RTI

Le soumissionnaire, _____, déclare et atteste que par l'entremise de cette proposition de RTI pour le Projet Medium Range Radar, il :

1. s'engage à réaliser des activités de RTI de valeur égale à 100 p. 100 de la valeur du contrat (y compris toute option au contrat), mesurées en valeur du contenu canadien (VCC), et qu'il réalisera au cours de la période commençant le 3 mars, 2008 et se terminant deux (2) ans après la date de fin du contrat.
2. Détermine le prix de son offre (avant taxes et arrondi au dollar le plus près) comme étant:
_____ \$
 - 2(a). expose des transactions de RTI admissibles, égales au total à au moins 30 p. 100 du prix de la soumission, sans option, mesuré en VCC.
 - 2(b). s'engage à déterminer deux (2) an après la date d'entrée en vigueur du contrat, d'autres transactions de RTI admissibles qui portent le total cumulatif des transactions de RTI admissibles déterminées à 60 p. 100 de la valeur du contrat (incluant les options), mesuré en VCC.
 - 2(c). s'engage à déterminer quatre (4) ans après la date d'entrée en vigueur du contrat, d'autres transactions de RTI admissibles qui portent le total cumulatif des transactions de RTI admissibles déterminées à 100 p. 100 de la valeur du contrat, (incluant les options) mesuré en VCC.
3. s'engage à des transactions de RTI des petites et les moyennes entreprises canadiennes minimums égales à au moins 15 p. 100 du prix du contrat, mesuré en VCC.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-133817/E

Amd. No. - N° de la modif.

026

Buyer ID - Id de l'acheteur

023qd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-133817

File No. - N° du dossier

023qdW8476-133817

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4. accepte les modalités de garanties d'exécution (retenues ou dommages-intérêts liquidés).

5. Accepte toutes les modalités des RTI.

6. A soumis tous les éléments exigés d'une proposition de RTI :

- Un résumé des engagements en matière de RTI
- Le plan d'affaires de l'entreprise
- Le plan de gestion des RTI
- Le plan de développement régional
- Le plan de développement des petites et moyennes entreprises

EN FOI DE QUOI, CE CERTIFICAT DES EXIGENCES OBLIGATOIRES A ÉTÉ SIGNÉ CE
_____E_ JOUR DE _____ PAR UN CADRE SUPÉRIEUR DE
L'ENTREPRISE DÛMENT AUTORISÉ À ENGAGER L'ENTREPRISE.

SIGNATURE

NOM ET TITRE DU CADRE SUPÉRIEUR DE L'ENTREPRISE

Annexe AV2 (Reference Amendment no.26 M17) ISS

Certificat des exigences obligatoires en matière de RTI

Le soumissionnaire, _____, déclare et atteste que par l'entremise de cette proposition de RTI pour le projet Radar de moyenne portée, il :

1. s'engage à réaliser des activités de RTI de valeur égale à 100 p. 100 de la valeur du contrat (y compris toute option au contrat et obligation PV identifiées dans le plan PV), mesurées en valeur du contenu canadien (VCC), et qu'il réalisera au cours de la période commençant le 3 mars, 2008 et se terminant deux (2) ans après la date de fin du contrat..
2. Détermine le prix de son offre (avant taxes et arrondi au dollar le plus près) comme étant:
_____ \$
 - 2(a). expose des transactions de RTI admissibles, égales au total à au moins 30 p. 100 du prix de la soumission, sans option, mesuré en VCC.
 - 2(b). s'engage à déterminer deux (2) an après la date d'entrée en vigueur du contrat, d'autres transactions de RTI admissibles qui portent le total cumulatif des transactions de RTI admissibles déterminées à 60 p. 100 de la valeur du contrat (incluant les options et obligation PV identifiées dans le plan PV), mesuré en VCC.
 - 2(c). s'engage à déterminer quatre (4) ans après la date d'entrée en vigueur du contrat, d'autres transactions de RTI admissibles qui portent le total cumulatif des transactions de RTI admissibles déterminées à 100 p. 100 de la valeur du contrat, (incluant les options et obligation PV identifiées dans le plan PV) mesuré en VCC.
3. s'engage à des transactions de RTI des petites et les moyennes entreprises canadiennes minimums égales à au moins 15 p. 100 du prix du contrat, mesuré en VCC.

4. accepte les modalités de garanties d'exécution (retenues ou dommages-intérêts liquidés).

5. Accepte toutes les modalités des RTI.

6. A soumis tous les éléments exigés d'une proposition de RTI :

- Un résumé des engagements en matière de RTI
- Le plan d'affaires de l'entreprise
- Le plan de gestion des RTI
- Le plan de développement régional
- Le plan de développement des petites et moyennes entreprises
- Les feuilles détaillées de transactions des RTI accompagnées d'un tableau résumant toutes les transactions de RTI.
- Le présent certificat des exigences obligatoires dûment complété, signé et daté.

EN FOI DE QUOI, CE CERTIFICAT DES EXIGENCES OBLIGATOIRES A ÉTÉ SIGNÉ CE
_____E_ JOUR DE _____ PAR UN CADRE SUPÉRIEUR DE
L'ENTREPRISE DÛMENT AUTORISÉ À ENGAGER L'ENTREPRISE.

SIGNATURE

NOM ET TITRE DU CADRE SUPÉRIEUR DE L'ENTREPRISE